



SÈVRE ET BOCAGE



Projet Social

2025-2028



LIVRET 2 :

Fiches-actions



ASSOCIATION
MAISON DE LA VIE RURALE
4, LA BERNARDIERE
85700 SEVREMONT

| Notre feuille de route pour 2025-2028



Axe 1		La réduction des inégalités	
Objectifs généraux		Fiche-actions	
1.1.	Favoriser l'inclusion sociale	1.1.1.	Construire ensemble des initiatives collectives pour accompagner et porter l'action locale
		1.1.2.	Sensibiliser et éduquer, tout au long de la vie, les habitants à une meilleure connaissance de leur cadre de vie
		1.1.3.	Valoriser l'utilité sociale de notre action environnementale
1.2.	Réduire les inégalités sociales induites par les changements environnementaux	1.2.1.	Offrir une solution de logement pour les jeunes stagiaires et apprentis
		1.2.2.	Rendre accessible une alimentation saine, juste et durable
		1.2.3.	Favoriser les partenariats avec les acteurs de la solidarité
		1.2.4.	Structurer nos propositions à destination des familles
		1.2.5.	Lutter contre l'isolement des publics dont les seniors

Axe 2		Le mieux vivre ensemble	
Objectifs généraux		Fiche-actions	
2.1.	Soutenir le pouvoir d'agir	2.1.1.	Favoriser les liens sociaux, intergénérationnels et la convivialité
		2.1.2.	Soutenir la vie associative du territoire
2.2.	Faire vivre notre tiers-lieu	2.2.1.	Valoriser le centre de ressources
		2.2.2.	Favoriser la mixité sociale et agir en transversalité
		2.2.3.	Renforcer l'accès au site




Axe 3		L'engagement et l'intérêt général	
Objectifs généraux		Fiche-actions	
3.1.	Structurer le projet social au sein du projet associatif	3.1.1.	Instaurer en interne une culture commune et construire les modalités d'évaluation
		3.1.2.	Conforter la structure professionnelle et la fonction accueil
		3.1.3.	Définir notre stratégie de communication
		3.1.4.	Renforcer l'engagement interne et le bénévolat
3.2.	Développer les coopérations	3.2.1.	Co-construire l'Animation de la Vie Sociale sur le territoire
		3.2.2.	Faire réseau entre acteurs engagés

Axe 1 :

LA REDUCTION DES INEGALITES



Le CPIE est un acteur reconnu dans sa mission de préservation et d'appropriation de son environnement. A travers ses missions, le CPIE propose des actions à dimension environnementale ayant une forte résonance sociale auprès des publics ciblés. Conscient que la transition environnementale est un facteur d'inégalité sociale, la structuration en Centre social viendra confirmer le projet de l'association en tant qu'acteur de cohésion sociale. Les objectifs sont alors multiples. Il s'agira de conscientiser et valoriser la dimension sociale des actions environnementales menées sur le territoire et sur site. Notre action se veut inclusive. L'inclusion sociale est un processus qui permet aux personnes vulnérables de participer à la vie sociale, économique et culturelle et d'être reconnues dans leur intégrité. L'inclusion nécessite d'allier l'approche par la personne, prenant en compte ses besoins au regard des difficultés rencontrées mais aussi ses potentialités et l'adaptation de son environnement ainsi que l'implication des acteurs. La démarche inclusive est une manière de « faire société ». Le CPIE souhaite ainsi développer sa démarche d'éducation à l'environnement, auprès d'un public varié : les jeunes, les seniors, les familles, les publics relevant des dispositifs d'action sociale et médico-sociale. L'aller-vers est alors outil de proximité vecteur d'inclusion sociale. La démarche « d'aller-vers » permet de prévenir les situations de non-recours aux droits, d'isolement voire d'exclusion. En ce sens, elle permet à tout un chacun d'accéder à ses droits. En développant des pratiques dites « hors les murs », les professionnels agissent au plus près de l'environnement des personnes en prenant en compte leur réalité quotidienne. Par ailleurs, cela implique aussi une interconnaissance auprès des partenaires du territoire. Ces actions assurent ainsi la continuité des parcours des publics.

| Nos actions

Axe 1		La réduction des inégalités	
Objectifs généraux		Fiche-actions	
1.1.	Favoriser l' inclusion sociale	1.1.1.	Construire ensemble des initiatives collectives pour accompagner et porter l'action locale
		1.1.2.	Sensibiliser et éduquer , tout au long de la vie, les habitants à une meilleure connaissance de leur cadre de vie
		1.1.3.	Valoriser l' utilité sociale de notre action environnementale
1.2.	Réduire les inégalités sociales induites par les changements environnementaux	1.2.1.	Offrir une solution de logement pour les jeunes stagiaires et apprentis
		1.2.2.	Rendre accessible une alimentation saine, juste et durable
		1.2.3.	Favoriser les partenariats avec les acteurs de la solidarité
		1.2.4.	Structurer nos propositions à destination des familles
		1.2.5.	Lutter contre l'isolement des publics dont les séniors



Inclusion sociale

Ensemble

Sensibiliser et éduquer

Utilité sociale

Solution

Accessible

Partenariats

Familles

Séniors

Changements environnementaux



 SÈVRE ET BOCAGE	Objectif 1.1. : Favoriser l'inclusion sociale
	Fiche action 1.1.1.
	Construire ensemble des initiatives collectives pour accompagner et porter l'action locale

Échéancier	Publics	Priorité
Action permanente	Adultes, seniors, familles	2

Description de l'action		
1.	Constat	C'est grâce aux actions collectives portées par l'ensemble des acteurs d'un territoire que nous pourrons ensemble penser la transition environnementale et sociétale à tous les niveaux. Pour cela, le CPIE propose un accompagnement, des formations à destination de tous. Le but étant alors de s'engager vers une amélioration du cadre de vie du quotidien (école, accueil de loisirs, entreprises, espaces publics, associations...). En tant qu'habitants du territoire, les acteurs socio-économique, des collectivités, les acteurs de l'éducation et de l'animation sont les relais des enjeux que nous ciblons. En contact direct avec la population (salariés, habitants, jeunes, enfants, familles), les projets menés en co-construction prennent une dimension en faveur des publics ciblés.
2.	Objectifs opérationnels	- Accompagner les initiatives collectives en matière d'environnement de tous les acteurs du territoire. - Replacer la nature comme atout du cadre de vie naturel des habitants - Promouvoir le faire ensemble pour sauvegarder notre environnement

3.	Principales actions	- Faire émerger des projets de nature en lien avec les collectivités, les acteurs économiques du territoire, les acteurs de l'éducation et de l'animation, - Mener des actions collectives de « renaturation » du patrimoine commun : plantation de haies, réalisation de mares, aménagement d'espaces publics, - Accompagner des initiatives collectives portées par les habitants sur les thématiques environnementales : Bricollectif, chantiers participatifs... - Co-construire une charte locale de mise en œuvre d'éco-événements associatifs
5.	Partenaires identifiés	- Club d'entreprises et entreprises - Collectivités : communauté des communes, communes - Associations - Établissements éducatifs

Ressources de l'action		
Moyens humains	Moyens matériels	Budget annuel
Équipe permanente de l'association Bénévoles	Salle Véhicules de service Moyens informatiques et pédagogiques	

Evaluation				
Critères quantitatifs et qualitatifs		Evaluation du niveau d'atteinte de l'objectif par le COPIL		
- Le nombre et la typologie des projets accompagnés - Le nombre de personnes touchées à travers les programmes et formations - La satisfaction des acteurs concernés - Les sollicitations de groupe d'acteurs différents - L'autonomie des groupes	2025	😊	😞	😞
	2026	😊	😞	😞
	2027	😊	😞	😞
	2028	😊	😞	😞
	Appréciation de l'action :			

 SÈVRE ET BOCAGE	Objectif 1.1. : Favoriser l'inclusion sociale
	Fiche action 1.1.2.
	Sensibiliser et éduquer, tout au long de la vie, les habitants à une meilleure connaissance de leur cadre de vie

Échéancier	Publics	Priorité
Action permanente	Enfant, jeunesse, Adultes, seniors, familles	1

Description de l'action		
1.	Constat	Face à la crise environnementale à l'échelle mondiale, le CPIE travaille à une meilleure compréhension des enjeux et des phénomènes auprès de tous les habitants afin d'engager une démarche de changement à l'échelle locale. Le CPIE propose des interventions pédagogiques auprès des jeunes générations sur site, au sein des établissements scolaires. Inscrit dans une démarche scientifique et technique, le CPIE s'intéresse à la « santé » de notre environnement, pour proposer des aménagements durables du territoire. La mise en place de programmes de sciences participatives, des sorties nature, de visites de jardins, d'interventions sur la qualité de l'air, de l'eau, sont autant d'outils permettant aux habitants de s'acculturer aux enjeux environnementaux afin de devenir acteur du changement environnemental.
2.	Objectifs opérationnels	- Sensibiliser et éduquer les habitants et en particulier les jeunes générations - Connaître et faire connaître la biodiversité et son environnement - Diffuser la connaissance et la conscience des enjeux - Animer le débat - Faire évoluer les comportements en faveur de l'environnement et devenir actif pour l'action locale
3.	Principales actions	- Mener des interventions pédagogiques auprès des jeunes générations - Former les habitants à la connaissance naturaliste : collecte, identification des espèces, restitution des résultats - Construire des ateliers en coopération avec les acteurs du territoire sur les thématiques environnementales - Mettre en place de programmes de sciences participatives

		- Animer des sorties découverte de la nature sur le territoire - Informer les habitants sur les enjeux locaux (ex: consultation sur l'eau)
5.	Partenaires identifiés	- Commune et communauté de communes (CTG), - Conseil départemental de la Vendée - Etablissements scolaires, - ALSH, - Acteurs sociaux, - EVS Pouzauges

Ressources de l'action		
Moyens humains	Moyens matériels	Budget annuel
Équipe permanente de l'association Bénévoles	Salle Véhicules de service Moyens informatiques et pédagogiques	

Evaluation				
Critères quantitatifs et qualitatifs		Evaluation du niveau d'atteinte de l'objectif par le COPIL		
- Nombre d'interventions pédagogiques / nombre de structures collectives/ Nombre d'enfants et jeunes concernés. - Nombre d'ateliers mis en place, de sorties nature organisées - Nombre de programmes de science participative - Effets produits auprès des publics concernés individuellement et collectivement, auprès des acteurs, auprès des professionnels - Mesure des modalités de participation au processus qui ont permis de mener l'action - Création de liens (entre les publics, entre les acteurs...)	2025	😊	😐	😞
	2026	😊	😐	😞
	2027	😊	😐	😞
	2028	😊	😐	😞
	Appréciation de l'action :			

 SÈVRE ET BOCAGE	Objectif 1.1. : Favoriser l'inclusion sociale
	Fiche action 1.1.3.
	Valoriser l'utilité sociale de notre action environnementale

Échéancier	Publics	Priorité
Action permanente	Enfant, jeunesse, Adultes, seniors, familles	1

Description de l'action		
1.	Constat	L'objet de ce projet est alors d'aller regarder au-delà des impacts de notre action environnementale. Il s'agit de mesurer l'utilité sociale des actions menées. L'utilité sociale « se rapporte à un service rendu, à un bénéfice, un effet positif pour la société en générale ». Elle identifie les actions menées sur un territoire auprès d'un groupe de population, ou plus globalement, de la société. Elle prend en compte autant l'individu que le collectif dans lequel celui-ci s'inscrit, et vise les processus et les fonctionnements, plus que l'action en elle-même. Il s'agira d'identifier nos propres indicateurs et d'élaborer des outils d'évaluation adaptés, en prenant en compte les bénéficiaires, les partenaires impliqués et le territoire, dans une dimension systémique.
2.	Objectifs opérationnels	- Identifier nos propres indicateurs - Engager un dialogue au niveau interne, partenarial et territorial
3.	Principales actions	- Constituer un groupe de travail interne bénévole/salarié - Se former à l'utilité sociale ? - Construire et tester des outils d'évaluation
5.	Partenaires identifiés	- Commune et communauté de communes (CTG), - Conseil départemental de la Vendée - CAF - FDGS - MSA - Mouvement rural 85

Ressources de l'action		
Moyens humains	Moyens matériels	Budget annuel
Équipe permanente de l'association Bénévoles	Salle Véhicules de service Moyens informatiques et pédagogiques	

Evaluation				
Critères quantitatifs et qualitatifs		Evaluation du niveau d'atteinte de l'objectif par le COPIL		
- Nombre de personnes formées - Identification des indicateurs - Temps de travail - Modification des modes d'évaluation des actions - Récit de parcours remarquables	2025	😊	😐	😞
	2026	😊	😐	😞
	2027	😊	😐	😞
	2028	😊	😐	😞
	Appréciation de l'action :			

 SÈVRE ET BOCAGE	Objectif 1.2. : Réduire les inégalités sociales induites par les changements environnementaux
	Fiche action 1.2.1
	Offrir une solution de logement pour les jeunes stagiaires et apprentis

Échéancier	Publics	Priorité
Action Permanente	Jeunes apprentis et stagiaires du territoire	1

Description de l'action		
1.	Constat	Le CPIE, depuis plusieurs années, propose une solution de logement aux jeunes apprentis et stagiaires du territoire intitulé le « CROUS Rural ». Elle implique les élus locaux et acteurs économiques du territoire et répond aux besoins d'accès à un logement temporaire, à prix juste. Projet soutenu à son origine par la Fondation de France et l'Etat à travers le Fonds de développement de la vie associative. Cette proposition atypique de logement à destination d'un public jeune fait l'objet d'une réflexion en interne pour penser son évolution. Cette réflexion pourra se mener de manière concertée avec les acteurs impliqués. L'implication des jeunes salariés dans le projet du CPIE sera aussi une manière de les amener à vivre pleinement le territoire, et de profiter des ressources de celui-ci pour mener à bien son projet professionnel, social, culturel.
2.	Objectifs opérationnels	- Permettre l'accès à un logement CROUS rural - Penser la suite du projet CROUS Rural
3.	Principales actions	- Accueillir le locataire (gestion administrative, état des lieux...) - Impliquer les partenaires et les entreprises accueillantes - Informer les locataires du projet et des actions menées - Impliquer les locataires dans le projet du CPIE - Mesurer la faisabilité du dispositif et engager une réflexion sur son devenir
5.	Partenaires identifiés	- Entreprises locales - Fondation de France - Direction départementale - Collectivités locales

Ressources de l'action		
Moyens humains	Moyens matériels	Budget annuel
Équipe permanente de l'association	Salle Véhicules de service Moyens informatiques et pédagogiques	

Evaluation				
Critères quantitatifs et qualitatifs		Evaluation du niveau d'atteinte de l'objectif par le COPIL		
- Nombre de locataire - Nombre de locataire impliqué dans les projets/les actions - Satisfaction des locataires - Echange avec les partenaires et implication dans l'action - L'évolution du projet - Indicateurs d'utilité sociale à construire	2025	😊	😐	😞
	2026	😊	😐	😞
	2027	😊	😐	😞
	2028	😊	😐	😞
	Appréciation de l'action :			

 SÈVRE ET BOCAGE	Objectif 1.2. : Réduire les inégalités sociales induites par les changements environnementaux
	Fiche action 1.2.2
	Rendre accessible une alimentation saine, juste et durable

Echéancier	Publics	Priorité
2026-2028	Adultes, seniors, familles	3

Description de l'action		
1.	Constat	L'accès à une alimentation saine, juste et durable est considéré comme un droit social, et renvoi à la notion de justice sociale. Il s'agit d'un écosystème d'acteurs allant des producteurs au consommateurs, en passant par les transformateurs, les distributeurs. A travers la notion de démocratie alimentaire, les principes de pouvoir d'agir prend tout son sens. Le CPIE est acteur depuis son origine du mieux manger à travers son jardin potager, ses formations et événements sur la thématique. Le CPIE est également impliqué dans le PAT du Pays de Pouzauges et accompagne les producteurs locaux. Nous souhaitons poursuivre les actions déjà menées et leur donner une ambition plus forte à destination des publics relevant des vulnérabilités sans oublier, les citoyens dits « invisibles » c'est-à-dire en dehors des circuits de l'aide alimentaire et pour autant impactés par les enjeux alimentaires.
2.	Objectifs opérationnels	- Valoriser les circuits courts - Démocratiser et simplifier la pratique du potager - Partager les façons de s'alimenter
3.	Principales actions	- Renforcer les liens avec les producteurs locaux - Organiser des événements liés au jardinage et à l'alimentation : « Bons plants du jardin », journée Patri'Miam - Animer des jardins partagés - Mener des ateliers cuisine - Rencontrer les acteurs de l'aide alimentaire - Co Construire des actions nouvelles dans une démarche de démocratie alimentaire - Créer et animer une grainothèque
5.	Partenaires identifiés	- Producteurs locaux, - Communes, - Communautés de commune, - MSA, - CAF, - Associations de solidarités locales

Ressources de l'action		
Moyens humains	Moyens matériels	Budget annuel
Équipe permanente de l'association Bénévoles	Salles Véhicules de service Moyens informatiques et pédagogiques	

Evaluation				
Critères quantitatifs et qualitatifs		Evaluation du niveau d'atteinte de l'objectif par le COPIL		
- Mise en place et animation d'une grainothèque - Mobilisation des producteurs locaux dans les projets - Nombre d'ateliers cuisine (interne et hors les murs) - nombre de bénéficiaires - Satisfaction des publics cibles - Le nombre de participation au « Bons plants ». - Mixité sociale des publics touchés - Construction de nouvelles actions avec les acteurs	2025	😊	😐	😞
	2026	😊	😐	😞
	2027	😊	😐	😞
	2028	😊	😐	😞
	Appréciation de l'action :			

 SÈVRE ET BOCAGE	Objectif 1.2. : Réduire les inégalités sociales induites par les changements environnementaux
	Fiche action 1.2.3
	Favoriser les partenariats avec les acteurs de la solidarité

Échéancier	Publics	Priorité
2025 - 2026	Adultes, Séniors, Familles	2

Description de l'action		
1.	Constat	L'ambition de notre projet social est d'aller-vers les publics bénéficiaires des structures sociales et médico-sociales du territoire, afin de mener des actions de lutte contre les précarités environnementales, concertées, ciblées. En identifiant les besoins, les préoccupations quotidiennes rencontrées et les envies exprimées de ces publics, nous pourrions imaginer et co-construire des actions adaptées aux enjeux locaux.
2.	Objectifs opérationnels	- Favoriser les partenariats avec les acteurs de la solidarité - Mettre en œuvre l'interconnaissance avec les acteurs sociaux, médico sociaux
3.	Principales actions	- Participer activement au Festival des solidarités - Rencontrer les acteurs de la solidarité - Co-construire de nouvelles actions - Mobiliser des appels à projets
5.	Partenaires identifiés	- Communauté des communes, - CCAS, - Départements, - EVS Pouzauges, - Associations à caractère social, et médico-social

Ressources de l'action		
Moyens humains	Moyens matériels	Budget annuel
Équipe permanente de l'association Bénévoles	Salle Véhicules de service Moyens informatiques et pédagogiques	

Evaluation				
Critères quantitatifs et qualitatifs		Evaluation du niveau d'atteinte de l'objectif par le COPIL		
- Nombre de projets Co construits - Nombre de personnes concernées - Nombre de partenaires concernés - Mixité sociale - Actions innovantes - Place des public dans l'action	2025	😊	😐	😞
	2026	😊	😐	😞
	2027	😊	😐	😞
	2028	😊	😐	😞
	Appréciation de l'action :			

 SÈVRE ET BOCAGE	Objectif 1.2. : Réduire les inégalités sociales induites par les changements environnementaux
	Fiche action 1.2.4
	Structurer nos propositions à destination des familles

Échéancier	Publics	Priorité
Action permanente	Familles	1

Description de l'action		
1.	Constat	Le panorama des modèles de familles est de plus en plus diversifiés : familles nucléaires, recomposées, monoparentalité, homoparentalité, grand-parentalité. Les formes familiales se multiplient. Les actions menées par le CPIE s'adressent à toutes et tous, mais nous constatons un écueil quant à l'accueil des familles. Pour autant, présentes parmi les adhérents du CPIE, peu prennent part aux actions menées ou de manière ponctuelle. Le projet social a pour objectif de structurer nos propositions à destination des familles
2.	Objectifs opérationnels	- Impliquer les familles dans le projet social - Être à l'écoute des besoins des familles
3.	Principales actions	- Intégrer le REAAP - Créer des espaces pour les familles - Rencontrer les familles adhérentes du CPIE - Elaborer une stratégie de communication à destination des familles
5.	Partenaires identifiés	- Communauté des communes (CTG) - Relais Petite Enfance - LEAP - Familles Rurales

Ressources de l'action		
Moyens humains	Moyens matériels	Budget annuel
Équipe permanente de l'association Bénévoles	Salle Véhicules de service Moyens informatiques et pédagogiques	

Evaluation				
Critères quantitatifs et qualitatifs		Evaluation du niveau d'atteinte de l'objectif par le COPIL		
- Communication des actions menées auprès des familles - Participation au REAAP - Nombre de familles concernées - participation des familles à la mise en oeuvre du projet associatif - Satisfaction des familles - Mixité sociale - Indicateurs d'utilité sociale	2025	😊	😐	😞
	2026	😊	😐	😞
	2027	😊	😐	😞
	2028	😊	😐	😞
	Appréciation de l'action :			

 SÈVRE ET BOCAGE	Objectif 1.2. : Réduire les inégalités sociales induites par les changements environnementaux
	Fiche action 1.2.5
	Lutter contre l'isolement des publics (dont les seniors)

Echéancier	Publics	Priorité
2025-2026	Tous publics	1

Description de l'action		
1.	Constat	Le projet social de l'association et les actions menées s'adressent à différents publics dont les seniors. L'objectif est alors de favoriser les interactions sociales pour maintenir le lien social, transmettre et partager des savoirs et savoir-faire. Le lien social prévient l'isolement des personnes et développe un sentiment d'appartenance. L'expérience du collectif, le partage des centres d'intérêts, des expériences personnelles, d'expériences communes, des valeurs, la transmission des savoirs, savoir-faire, savoir-être, participe à la restauration de l'estime de soi-même, au bien être, à la confiance en soi. Le territoire présente une mixité des âges avec un vieillissement de la population à venir. La part des seniors vivant seuls à domicile entraîne un risque d'isolement pour ces populations. Au sein de notre association, la part des adhérents appartenant à la catégorie des seniors est importante et nous attachons une attention particulière à leurs besoins et attentes.
2.	Objectifs opérationnels	- Favoriser le lien social - Transmettre des savoirs et des savoir-faire - Lutter contre l'isolement - Etre force de propositions
3.	Principales actions	- Mobiliser les acteurs concernés - S'inscrire de manière concertée dans les ateliers prévention seniors - Structurer notre offre pour les publics isolés dont les seniors - Renforcer l'accueil sur le tiers-lieu pour les différents publics
5.	Partenaires identifiés	- Communauté des commune - Association des professionnels de santé, - MSA, - CARSAT, - FDGS

Ressources de l'action		
Moyens humains	Moyens matériels	Budget annuel
Équipe permanente de l'association Bénévoles	Salle Véhicules de service Moyens informatiques et pédagogiques	

Evaluation				
Critères quantitatifs et qualitatifs		Evaluation du niveau d'atteinte de l'objectif par le COPIL		
- Nombres de nouvelles actions menées - Satisfaction des publics - Création de lien entre les personnes	2025	😊	😐	😞
	2026	😊	😐	😞
	2027	😊	😐	😞
	2028	😊	😐	😞
	Appréciation de l'action :			

Axe 2 :

LE MIEUX VIVRE ENSEMBLE



Le CPIE en tant qu'acteur de l'Économie Sociale et Solidaire, est reconnu tiers-lieu. Les tiers-lieux sont des espaces ouverts, de sociabilité, d'initiatives citoyennes, où des individus peuvent venir travailler, s'approprier des savoirs, des compétences, se rencontrer tout simplement et échanger de manière informelle. Le tiers-lieu se caractérise notamment par le lieu physique, au sein duquel se trouve une communauté. Agissant en tant que facilitateur, celui-ci permet la rencontre entre des individus qui ne se seraient pas rencontrés ailleurs. Il participe à l'ancrage des populations sur le territoire et procure un sentiment d'appartenance. A travers l'esprit tiers-lieu, le CPIE souhaite valoriser sa fonction de centre ressource. Ainsi, le CPIE souhaite

mettre à disposition les ressources permettant de développer les initiatives et promouvoir l'innovation sociale en amenant les habitants à y participer. Structure d'éducation populaire, le CPIE souhaite favoriser le développement du pouvoir d'agir comme outil au service de l'engagement citoyen.



Nos actions

Axe 2		Le mieux vivre ensemble	
Objectifs généraux		Fiche-actions	
2.1.	Soutenir le pouvoir d'agir	2.1.1.	Favoriser les liens sociaux , intergénérationnels et la convivialité
		2.1.2.	Soutenir la vie associative du territoire
2.2.	Faire vivre notre tiers-lieu	2.2.1.	Valoriser le centre de ressources
		2.2.2.	Favoriser la mixité sociale et agir en transversalité
		2.2.3.	Renforcer l' accès au site



Pouvoir d'agir

Liens sociaux

Vie associative

Centre de ressources

Tiers-lieu

Mixité sociale

Accès au site



 SÈVRE ET BOCAGE	Objectif 2.1. : Soutenir le pouvoir d'agir
	Fiche action 2.1.1
	Favoriser les liens sociaux, intergénérationnels et la convivialité

Échéancier	Publics	Priorité
Action permanente	Familles, adultes, seniors	1

Description de l'action		
1.	Constat	En tant qu'acteur d'éducation populaire, le CPIE accompagne l'émancipation des habitants à travers des rencontres, des espaces de partage et de transmission de savoirs et de savoir-faire. Le pouvoir d'agir s'inscrit dans des espaces au service du lien social, du vivre ensemble, vecteur de sa propre capacité à agir ce qui est important pour chacune des personnes. L'association permet la rencontre, première étape du développement des liens sociaux. En tant qu'acteur de l'animation de la vie sociale, nous voulons animer et organiser des événements pour que les citoyens puissent se retrouver dans un cadre convivial. La variation des thèmes (cuisine, jardin, solidarité, conservation du patrimoine, environnement, biodiversité, paysage, énergie,...) permettra à chacun de trouver une place.
2.	Objectifs opérationnels	- Favoriser les liens sociaux intergénérationnels - Provoquer la rencontre - Permettre à chacun de partager et transmettre
3.	Principales actions	- Structurer une programmation annuelle d'événements - o Temps festifs - o Soirées d'échanges et conférences : Campus du bocage, jeudi de l'eau - o Journées thématiques : Bienvenue dans mon jardin au naturel, dimanche au potager - o Chantiers participatifs : entretiens d'espaces naturels, jardins, plantations...
5.	Partenaires identifiés	- CAF, - MSA, - Mouvement ruraux 85 - CARSAT, - Communauté des communes - Communes, - Associations locales

Ressources de l'action		
Moyens humains	Moyens matériels	Budget annuel
Équipe permanente de l'association Bénévoles	Salle Véhicules de service Moyens informatiques et pédagogiques	

Evaluation				
Critères quantitatifs et qualitatifs		Evaluation du niveau d'atteinte de l'objectif par le COPIL		
- Nombres d'actions menées - Nombres de participants - Diversités des thèmes - Diversités des modes d'action - Mixité des publics - Satisfaction des publics - Intergénérationnel - Indicateurs d'utilité sociale à construire	2025	😊	😐	😞
	2026	😊	😐	😞
	2027	😊	😐	😞
	2028	😊	😐	😞
	Appréciation de l'action :			

 SÈVRE ET BOCAGE	Objectif 2.1. : Soutenir le pouvoir d'agir
	Fiche action 2.1.2
	Soutenir la vie associative du territoire

Échéancier	Publics	Priorité
Action Permanente	Adultes, seniors	1

Description de l'action		
1.	Constat	Les activités bénévoles nécessitent parfois un accompagnement et un soutien dans les démarches administratives et réglementaires. De même, la création d'une association, la prise de fonction peuvent être source de questionnements. Le CPIE, labellisé Guid'Asso accompagne les citoyens du territoire et apporte des réponses, du soutien dans le cadre des activités bénévoles.
2.	Objectifs opérationnels	- Favoriser l'engagement citoyen - Faciliter l'action et l'innovation collective
3.	Principales actions	- Animer le Guid'asso : Accueillir, informer, accompagner, orienter les associations et les citoyens - Accueillir des services civiques volontaires - Structurer la concertation avec les structures adhérentes
5.	Partenaires identifiés	- Collectif Guid'Asso, - Délégue Départementale Vie Associative, - DRAJES, - Inspection Académique, - Maison départementale des associations de Vendée - FDCS - Mouvement rurale 85

Ressources de l'action		
Moyens humains	Moyens matériels	Budget annuel
Équipe permanente de l'association Bénévoles	Salle Véhicules de service Moyens informatiques et pédagogiques	

Evaluation				
Critères quantitatifs et qualitatifs		Evaluation du niveau d'atteinte de l'objectif par le COPIL		
- Nombre d'association soutenue - Satisfaction des bénéficiaires - Actions innovantes - Nombre de service civique accueilli	2025	😊	😐	😐
	2026	😊	😐	😐
	2027	😊	😐	😐
	2028	😊	😐	😐
	Appréciation de l'action :			

 SÈVRE ET BOCAGE	Objectif 2.2. : Faire vivre notre tiers-lieu
	Fiche action .2.2.1
	Valoriser la fonction de centre de ressources

Échéancier	Publics	Priorité
Action permanente	Tout public	1

Description de l'action		
1.	Constat	L'association ancrée sur le territoire depuis 30 ans constitue un centre ressource reconnu en matière d'environnement. Ces membres (bénévoles, équipes salariés) disposent de compétences connues et reconnues par les acteurs du territoire. A travers, la gestion de bases de données publiques, l'importante documentation de la bibliothèque (en réseau avec les autres bibliothèques communautaires), la création d'outils pédagogiques, l'expérimentation de procédés environnementaux lié aux jardin, des expositions itinérantes..., l'association participe à la connaissance et au partage de connaissance pour l'ensemble des acteurs du territoire.
2.	Objectifs opérationnels	- Mettre à disposition les ressources au service des habitants et acteurs du territoire pour faciliter l'innovation sociale - Permettre l'accès à la connaissance - Valoriser les ouvrages et les outils existants
3.	Principales actions	- Mobiliser de bénévoles dans la collecte de données - Restituer les données au grand publics - S'inscrire dans les actions du réseaux des bibliothèques - Rendre accessible la donnée par un travail de médiation - Organiser des expositions
5.	Partenaires identifiés	- Réseaux des Bibliothèque, - Communauté des Communes - Pôle ESS - FDCS

Ressources de l'action		
Moyens humains	Moyens matériels	Budget annuel
Équipe permanente de l'association Bénévoles	Salle Véhicules de service Moyens informatiques et pédagogiques	

Evaluation				
Critères quantitatifs et qualitatifs		Evaluation du niveau d'atteinte de l'objectif par le COPIL		
- Satisfaction des utilisateurs - Nombre d'outils empruntés - Actions menées - Activation de réseau de diffusion - Actions innovantes	2025	😊	😐	😞
	2026	😊	😐	😞
	2027	😊	😐	😞
	2028	😊	😐	😞
	Appréciation de l'action :			

 SÈVRE ET BOCAGE	Objectif 2.2. : Faire vivre notre tiers-lieu
	Fiche action 2.2.2
	Favoriser la mixité sociale et agir en transversalité

Échéancier	Publics	Priorité
Action permanente	Tous publics	1

Description de l'action		
1.	Constat	La mixité sociale correspond à la coexistence dans un même espace de groupes sociaux aux caractéristiques différentes. Elle fait donc référence au mélange de classes, de groupes sociaux et concerne tous les domaines de la vie sociale. Le CPIE accueille régulièrement des acteurs économiques et associatifs du territoire. En mettant à disposition le site, il permet alors à ces structures de mener leurs propres actions, auprès de leurs publics. La place qui leur est donnée participe à l'animation du site et à notre volonté d'agir en transversalité. Notre démarche entend inclure une dynamique prenant en compte la sphère économique, éducative, environnementale, culturelle, sociale, ainsi que citoyenne.
2.	Objectifs opérationnels	- Accueillir les habitants, les associations et acteurs locaux - Engager une démarche de dialogue avec les structures concernées - Impliquer les structures adhérentes dans le projet social - Partager nos valeurs avec toutes les parties prenantes
3.	Principales actions	- Mettre à disposition le site aux acteurs locaux adhérentes au projet - Organiser un espace de dialogue collectif avec les structures adhérentes - Réajuster le règlement de fonctionnement et réalisation d'une charte d'accueil - Réaliser une charte d'accueil - Structurer l'accueil à travers la réalisation d'un outil de gestion du calendrier facilitant l'autonomie et la partage d'information
5.	Partenaires identifiés	- Structures adhérentes - Communauté des communes

Ressources de l'action		
Moyens humains	Moyens matériels	Budget annuel
Équipe permanente de l'association Bénévoles	Salle Véhicules de service Moyens informatiques et pédagogiques	

Evaluation				
Critères quantitatifs et qualitatifs		Evaluation du niveau d'atteinte de l'objectif par le COPIL		
- Nombre de structures accueillies - Organisation d'un espace de dialogue collectif avec les structures - Réalisation d'une charte d'accueil - Implication des structures dans le projet - Satisfaction de l'accueil réalisé - Mixité sociale - Croisement des actions/ des publics	2025	😊	😐	😞
	2026	😊	😐	😞
	2027	😊	😐	😞
	2028	😊	😐	😞
	Appréciation de l'action :			

 SÈVRE ET BOCAGE	Objectif 2.2. : Faire vivre notre tiers-lieu
	Fiche action 2.2.3
	Renforcer l'accès au site

Échéancier	Publics	Priorité
2026-2028	Tous publics, adultes, familles	3

Description de l'action		
1.	Constat	L'une des problématiques exprimées à travers notre diagnostic concerne l'accès au site. Légèrement excentré géographiquement et installé en milieu rural, son accès est rendu difficile, notamment pour les publics plus isolés. Le diagnostic de territoire démontre une utilisation de la voiture de manière importante. Pour autant, ce projet social est l'occasion de mener une réflexion autour de l'accès au site par des mobilités plus douces et permettant à toutes et tous de venir.
2.	Objectifs opérationnels	- Engager une réflexion - Fixer des objectifs collectivement - Mener des action de mobilité
3.	Principales actions	- Rencontrer les acteurs concernés - Mobiliser des bénévoles - Diagnostiquer le besoin
5.	Partenaires identifiés	- Communauté de commune - Associations de transport solidaires - Association de randonneurs, cycliste - Vendée Vélo - Plateforme de covoiturage

Ressources de l'action		
Moyens humains	Moyens matériels	Budget annuel
Équipe permanente de l'association Bénévoles	Salle Véhicules de service Moyens informatiques et pédagogiques	

Evaluation				
Critères quantitatifs et qualitatifs		Evaluation du niveau d'atteinte de l'objectif par le COPIL		
- Type de mobilité déployé - Possibilité d'accès au site par des mobilités douces - Mise en oeuvre de partenariat - Mixité sociale	2025	😊	😐	😞
	2026	😊	😐	😞
	2027	😊	😐	😞
	2028	😊	😐	😞
	Appréciation de l'action :			

Axe 3:

L'engagement et l'intérêt général

Le projet social articule les valeurs définies par le conseil d'administration et l'action de terrain menés par les professionnels et les adhérents de l'association. Pour que le projet soit porteur de sens, il est nécessaire que salariés et bénévoles se retrouvent pour partager, échanger au sein d'espaces communs de réflexions. La démarche de coopération a vocation à mettre en réseau les acteurs d'un territoire dans l'intérêt général et pour toutes les parties prenantes. En tant qu'association labellisée CPIE et reconnue structure de l'animation de la vie Sociale du territoire par la CAF, nous souhaitons poursuivre notre inscription sur le territoire, participer, initier des partenariats, développer des modes de « faire-ensemble ».

L'animation de la vie sociale est basée sur une démarche globale de mobilisation des habitants pour apporter des solutions aux besoins des familles, répondre à des problématiques sociales collectives d'un territoire. En tant qu'espace ressources, les actions menées répondent à des finalités éducatives et sociales. L'animation de la vie sociale du territoire du Pays de Pouzauges fait partie des enjeux portée par la communauté de communes. Une réflexion commune est déjà engagée, avec l'Espace de Vie Sociale de Pouzauges. Notre projet social se veut être en adéquation avec les besoins du territoire, souple afin de pouvoir s'adapter aux besoins identifiés.



|Nos actions

Axe 3		L'engagement et l'intérêt général	
Objectifs généraux		Fiche-actions	
3.1.	Structurer le projet social au sein du projet associatif	3.1.1.	Instaurer en interne une culture commune et construire les modalités d'évaluation
		3.1.2.	Conforter la structure professionnelle et la fonction accueil
		3.1.3.	Définir notre stratégie de communication
		3.1.4.	Renforcer l'engagement interne et le bénévolat
3.2.	Développer les coopérations	3.2.1.	Co-construire l'Animation de la Vie Sociale sur le territoire
		3.2.2.	Faire réseau entre acteurs engagés



Projet social
Culture commune
 Fonction accueil
 Stratégie de communication
Bénévolat
Territoire
 Faire réseau
Coopérations



 SÈVRE ET BOCAGE	Objectif 3.1. : Structurer le projet social au sein du projet associatif
	Fiche action 3.1.1.
	Instaurer en interne une culture commune et construire les modalités d'évaluation

Échéancier	Publics	Priorité
Action permanente	interne et territoire	1

Description de l'action		
1.	Constat	L'animation de la gouvernance et de la vie statutaire permettra de continuer à développer les liens entre les administrateurs et les salariés, à travers la présentation de projets lors des CA, la mise en place de binômes salariés/bénévoles. Il nous semble important de partager cette culture et nos valeurs au-delà de l'association, avec les acteurs du territoire et les habitants. Afin de s'assurer de la portée sociale de notre action, nous aurons à construire des indicateurs d'évaluation et des outils de suivis, permettant de réajuster au besoin les actions menées. Dans une démarche d'évaluation permanente, nous souhaitons maintenir un COPIL institutionnel annuellement et réaliser l'évaluation annuelle de nos actions.
2.	Objectifs opérationnels	- Instaurer une culture commune - Animer la gouvernance
3.	Principales actions	- Présenter les projets menés en CA - Se former collectivement en interne - Faire vivre les binômes salariés/administrateurs - Mettre en place des séminaires bénévoles/salariés - Maintenir le COPIL AVS - Maintenir les commissions existantes et créer des commissions en fonction des besoins - Poursuivre la démarche de diagnostic partagé et élargir le rayonnement territorial - Rencontrer les acteurs - Poursuivre l'interconnaissance
5.	Partenaires identifiés	- CAF, - MSA, - FDGS, - Communauté des communes

Ressources de l'action		
Moyens humains	Moyens matériels	Budget annuel
Équipe permanente de l'association Bénévoles Administrateurs	Salle Véhicules de service Moyens informatiques et pédagogiques	

Evaluation				
Critères quantitatifs et qualitatifs		Evaluation du niveau d'atteinte de l'objectif par le COPIL		
- Formation - Participation au CA - Mise en place de binômes salariés/administrateurs - Organisation de séminaire - Vie des commissions - Diagnostic partagé	2025	😊	😐	😞
	2026	😊	😐	😞
	2027	😊	😐	😞
	2028	😊	😐	😞
	Appréciation de l'action :			

 SÈVRE ET BOCAGE	Objectif 3.1. : Structurer le projet social au sein du projet associatif
	Fiche action 3.1.2
	Conforter la structure professionnelle et la posture accueil

Échéancier	Publics	Priorité
Action permanente	Tous publics	1

Description de l'action		
1.	Constat	Notre organisation en pôles devra continuer d'évoluer pour être au plus près des pratiques des professionnels du CPIE. Le Pôle social devra trouver sa place dans l'organisation, et nous amènera à construire les fiches de postes. La posture d'accueil nous permettra de développer une veille sociale, et d'être au plus près du quotidien des habitants. La posture d'accueil nous donnera l'occasion de faciliter les relations avec les publics et d'être dans une attitude proactive d'écoute et de considération des personnes. L'accueil aura sa place sur site mais aussi dans notre démarche d'aller-vers, grâce à nos actions hors les murs.
2.	Objectifs opérationnels	- Structurer le pôle social et articuler avec les autres pôles - Développer notre fonction d'accueil - Être en veille social - Poursuivre l'aller vers et l'ouvrir à de nouveaux publics
3.	Principales actions	- Recruter et former un agent d'accueil - Adapter et améliorer le site et le bâti (espaces ouverts, en accès libres) - Adapter les horaires et amplitudes en fonction des besoins et du projet - Rédiger les fiches de poste du pôle social - Mettre en œuvre une posture d'accueil sur site et hors les murs.
5.	Partenaires identifiés	- FDACS, - CAF - Communauté des communes

Ressources de l'action		
Moyens humains	Moyens matériels	Budget annuel
Équipe permanente de l'association Bénévoles	Salle Véhicules de service Moyens informatiques et pédagogiques	

Evaluation				
Critères quantitatifs et qualitatifs		Evaluation du niveau d'atteinte de l'objectif par le COPIL		
- Sur site : création d'espace d'accueil - Recrutement et formation d'un agent d'accueil - Structuration du pôle social et des fonctions - Mobilisation des actions hors-les-murs.	2025	😊	😐	😞
	2026	😊	😐	😞
	2027	😊	😐	😞
	2028	😊	😐	😞
	Appréciation de l'action :			

 SÈVRE ET BOCAGE	Objectif 3.1. : Structurer le projet social au sein du projet associatif
	Fiche action 3.1.3
	Définir notre stratégie de communication

Échéancier	Publics	Priorité
Action permanente	Tous publics	2

Description de l'action		
1.	Constat	Notre stratégie de communication fera l'objet d'une réorientation à destination de public ciblés, en fonction des actions menées. Par ailleurs, la communication de notre projet social par le biais d'un document synthétique, et d'outils ciblés, nous permettra de mieux nous faire connaître sur le territoire, auprès des habitants et des nouveaux partenaires.
2.	Objectifs opérationnels	- Rendre visible les actions menées
3.	Principales actions	- Réorienter la communication de certaines actions - Rendre visible notre projet social - Cibler des nouveaux publics
5.	Partenaires identifiés	- Office de tourisme - Communauté des communes, communes - Journaux locaux - Pôle ESS - Mouvement rural 85

Ressources de l'action		
Moyens humains	Moyens matériels	Budget annuel
Équipe permanente de l'association Bénévoles	Salle Véhicules de service Moyens informatiques et pédagogiques	

Evaluation				
Critères quantitatifs et qualitatifs		Evaluation du niveau d'atteinte de l'objectif par le COPIL		
- Satisfaction des outils de communication - Evolution du plan de communication - Nouveaux outils et réseaux utilisés	2025	😊	😐	😞
	2026	😊	😐	😞
	2027	😊	😐	😞
	2028	😊	😐	😞
		Appréciation de l'action :		

 SÈVRE ET BOCAGE	Objectif 3.1. : Structurer le projet social au sein du projet associatif
	Fiche action 3.1.4
	Renforcer l'engagement interne et le bénévolat

Échéancier	Publics	Priorité
Action permanente	Adultes, seniors	1

Description de l'action		
1.	Constat	Le travail associé bénévoles/salariés fait partie des pratiques de notre association. Nous souhaitons poursuivre l'accueil et la mobilisation des bénévoles, en leur permettant de prendre une place dans notre projet associatif. Par ailleurs, il nous faudra penser un processus d'accueil de nouveaux bénévoles, notamment dans le cadre d'appels à bénévoles ponctuels. Le soutien à l'engagement interne passera aussi par la valorisation de la place des bénévoles à l'occasion de repas conviviaux, d'activités communes partagées (visites, découvertes).
2.	Objectifs opérationnels	- Soutenir le travail associé - Valoriser l'engagement bénévole
3.	Principales actions	- Mobiliser les bénévoles – Appel à bénévoles - Elargir le groupe de bénévoles - Associer les bénévoles dans les actions menées - Créer un processus d'accueil de nouveaux bénévoles - Laisser la place à l'expérimentation, faire émerger de nouvelles initiatives - Organiser un repas annuel des bénévoles - Soutenir la mise en place d'événements entre bénévoles (visite de jardins, « c'est dans ma nature »...)
5.	Partenaires identifiés	- FDCS - Mouvement rural 85

Ressources de l'action		
Moyens humains	Moyens matériels	Budget annuel
Équipe permanente de l'association Bénévoles	Salle Véhicules de service Moyens informatiques et pédagogiques	

Evaluation				
Critères quantitatifs et qualitatifs		Evaluation du niveau d'atteinte de l'objectif par le COPIL		
- Evolution du nombre de bénévoles - Participation des bénévoles dans les actions menées - Valorisation du temps bénévoles - Évènements menés avec, pour et par les bénévoles - Récit de parcours bénévoles	2025	😊	😐	😞
	2026	😊	😐	😞
	2027	😊	😐	😞
	2028	😊	😐	😞
	Appréciation de l'action :			

 SÈVRE ET BOCAGE	Objectif 3.2. :Développer les coopérations
	Fiche action 3.2.1
	Co-construire l'Animation de la Vie Sociale sur le territoire

Échéancier	Publics	Priorité
Action permanente	Tous publics	1

Description de l'action		
1.	Constat	L'Animation de la vie sociale doit permettre de rompre l'isolement des habitants, prévenir et réduire les exclusions, renforcer les solidarités entre les personnes en les mobilisant dans des projets collectifs, leur permettre d'être acteurs sur le territoire. Afin de poursuivre l'action déjà engagée avec les partenaires, nous souhaitons consolider les partenariats avec les structures de l'animation de la vie sociale, mais aussi les associations locales, les CCAS, et imaginer des projets collectifs. Mener des actions de manière concertées nous permettra de consolider notre souhait d'agir ensemble, sur le territoire.
2.	Objectifs opérationnels	- Consolider les partenariats - Être à l'écoute des préoccupations des publics - Poursuivre la démarche de diagnostic partagé
3.	Principales actions	- Participer aux rencontres avec les acteurs de l'AVS sur le territoire. - Élaborer une vision commune. - Mener des actions concertées - Mener des consultations citoyennes
5.	Partenaires identifiés	- Communauté des communes - Evs Pouzauges, - Communes: CIAS, CCAS, Elus, - Associations locales, - Familles Rurales

Ressources de l'action		
Moyens humains	Moyens matériels	Budget annuel
Équipe permanente de l'association Bénévoles	Salle Véhicules de service Moyens informatiques et pédagogiques	

Evaluation				
Critères quantitatifs et qualitatifs		Evaluation du niveau d'atteinte de l'objectif par le COPIL		
- Nombres d'actions menées en concertation - Nombre de partenariats engagés - Nombre de bénéficiaires - Satisfaction des bénéficiaires et des acteurs - Témoignage d'habitants - Mixité sociale - Indicateurs d'utilité sociale	2025	😊	😐	😞
	2026	😊	😐	😞
	2027	😊	😐	😞
	2028	😊	😐	😞
	Appréciation de l'action :			

 SÈVRE ET BOCAGE	Objectif 3.2. :Développer les coopérations
	Fiche action 3.2.2
	Faire réseau entre acteurs engagés

Échéancier	Publics	Priorité
Action permanente	Tous public	2

Description de l'action		
1.	Constat	Notre association est engagée dans différents réseaux lui permettant de développer une veille permanente. Cela tient entre autre à notre capacité à « faire réseau » et notre volonté d'être attentif aux enjeux qui nous entourent. Le CPIE pourra alors s'inscrire dans des espaces créatifs, développant l'intelligence collective pour être au plus près des besoins du territoire. Ainsi il confirme sa place en tant qu'acteur des politiques publiques. Le CPIE souhaite confirmer son inscription dans les dynamiques de territoire et poursuivre une démarche proactive auprès des partenaires et des habitants.
2.	Objectifs opérationnels	- Être attentif aux enjeux - Identifier les besoins - Être dans une démarche proactive - Activer la transversalité
3.	Principales actions	- S'inscrire dans les réseaux - Co construire des projets
5.	Partenaires identifiés	- UNCPIE - URCPIE - FDACS - Pôle ESS - CAP Tiers-lieux - Mouvement Rural 85

Ressources de l'action		
Moyens humains	Moyens matériels	Budget annuel
Équipe permanente de l'association Bénévoles	Salle Véhicules de service Moyens informatiques et pédagogiques	

Evaluation				
Critères quantitatifs et qualitatifs		Evaluation du niveau d'atteinte de l'objectif par le COPIL		
- Nombre de participation aux différents réseaux - Nombre de projets menées - Nombre de bénéficiaires	2025	😊	😐	😞
	2026	😊	😐	😞
	2027	😊	😐	😞
	2028	😊	😐	😞
Appréciation de l'action :				

PROJET SOCIAL 2025-2028 - CPIE SÈVRE ET BOCAGE

			Enfance	Jeunesse	Adultes	Seniors	Famille	Association	AC	2025	2026	2027	2028
Priorité	N°	Axe 1: La réduction des inégalités											
Objectif 1.1 : Favoriser l'Inclusion sociale													
2	1.1.1	Construire ensemble des initiatives collectives pour accompagner et porter l'action locale								X	X	X	X
1	1.1.2	Sensibiliser et éduquer, tout au long de la vie, les habitants à une meilleure connaissance de leur cadre de vie.								X	X	X	X
1	1.1.3	Valoriser l'utilité sociale de notre action environnementale								X	X	X	X
Objectif 1.2 : Réduire les Inégalités sociales induites par les changements environnementaux													
1	1.2.1	Offrir une solution de logement temporaire et collectif aux jeunes apprentis et stagiaires								X	X	X	X
3	1.2.2	Rendre accessible une alimentation saine, juste et durable									X	X	X
2	1.2.3	Favoriser les partenariats avec les acteurs de la solidarité								X	X	X	X
1	1.2.4	Structurer nos propositions à destination des familles								X	X	X	X
1	1.2.5	Lutter contre l'isolement des publics (dont les seniors)								X	X	X	X
Axe 2 : Le Mieux Vivre- Ensemble													
Objectif 2.1 : Soutenir le pouvoir d'agir													
1	2.1.1	Favoriser les liens sociaux intergénérationnels et la convivialité								X	X	X	X
1	2.1.2	Soutenir la vie associative du territoire								X	X	X	X
Objectif 2.2 : Faire vivre notre tiers-lieu													
1	2.2.1	Valoriser le centre ressource								X	X	X	X
1	2.2.2	Favoriser la mixité sociale et agir en transversalité								X	X	X	X
3	2.2.3	Renforcer l'accès au site									X	X	X
Axe 3 : L'engagement et l'Intérêt général													
Objectif 3.1 : Structurer le projet social au sein du projet associatif													
1	3.1.1	Instaurer en interne une culture commune et construire les modalités d'évaluation								X	X	X	X
1	3.1.2	Conforter la structure professionnelle et la posture d'accueil								X	X	X	X
2	3.1.3	Définir notre stratégie de communication								X	X	X	X
1	3.1.4	Renforcer l'engagement interne et le bénévolat								X	X	X	X
Objectif 3.2 : Développer les coopérations													
1	3.2.1	Co-construire l'AVS sur le territoire								X	X	X	X
2	3.2.2	Faire réseau entre acteurs engagés								X	X	X	X

